

Plan Solidarité-Grand âge

2007-2012

Une politique du grand âge qui repose sur 5 principes

Assurer aux personnes âgées dépendantes le libre choix de rester à domicile

- En développant l'offre de services et de soins: services d'aide et d'accompagnement à domicile, services de soins infirmiers, hospitalisation à domicile, accueils de jour, gardes itinérantes de nuit...
- En soutenant davantage les aidants familiaux avec la création d'un congé de soutien familial.
- En assurant une continuité entre domicile et maison de retraite.

Inventer la maison de retraite de demain et permettre aux personnes âgées vulnérables de mieux y vivre

- En augmentant le nombre de personnels soignants pour disposer, au terme du Plan, d'un professionnel par résident dans les établissements accueillant les personnes âgées les plus dépendantes.
- En améliorant la qualité de vie.
- En maîtrisant les prix et en diminuant le reste à charge des résidents et des familles.

Adapter l'hôpital aux personnes âgées

- En développant et en labellisant les filières gériatriques.
- En resserrant les liens avec le domicile et avec la maison de retraite.

Garantir pour l'avenir le financement solidaire de la dépendance

- Garantir un haut niveau de protection sociale face à la dépendance et le pouvoir d'achat de l'allocation personnalisée d'autonomie en termes de services et d'aides.

Insuffler une nouvelle dynamique à la recherche et à la prévention

- En généralisant dès 2007 une consultation gratuite de prévention pour toutes les personnes âgées de plus de 70 ans.
- En lançant un grand programme de recherche sur les maladies du grand âge, la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson et les pathologies apparentées.

**L'ensemble des mesures du Plan Solidarité Grand Age représente
un coût de 2,3 milliards d'euros.**